

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 6.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 9 FEVRIER 1882

AFFAIRES DE FRANCE

“ La Révolution, comme Saturne, dévore ses enfants, disait un jour Vergniaud à la Convention, qui envoyait ses membres à l'échafaud. ” On pourrait dire que la République dévore ses ministres. Depuis la chute de M. Thiers, en 1873, treize ministères se sont succédés en France. Et celui de M. Gambetta, à qui tout promettait une plus longue carrière qu'à ses devanciers, n'a fait que passer, et déjà il n'était plus !

C'est un étrange pays à gouverner que la France ! On dirait que c'est pour elle que La Fontaine a dit :

“ Notre ennemi, c'est notre maître. ”

Tant qu'un homme d'état bataille contre le pouvoir, il voit la popularité le porter sur ses vagues mouvantes et trompeuses ; il grandit d'un jour à l'autre, enfin, il devient l'homme indispensable. A peine est-il au pouvoir, que son prestige diminue et que l'astre brillant perd graduellement de ses rayons jusqu'au jour où il va s'éteindre presque en pleine obscurité. Et, chose singulière dans ce bienheureux pays, si spirituel, si frondeur, si malveillant pour les gens en place, ce sont presque toujours les amis qui abaissent ceux qu'ils ont élevés. En 1874, M. de Broglie descendait du pouvoir parce que 52 légitimistes et 16 bonapartistes, qui s'étaient tout d'abord engagés à le soutenir, l'abandonnèrent au milieu de la bataille. De même M. Buffet succombait sous les coups des hommes qui l'avaient placé au sommet. Tout le monde sait que M. Gambetta s'est vu abandonné par ses adorateurs de la veille.

Les soubresauts que subit l'opinion publique en France ne sont pas moins étonnants que cette inconstance des députés. En 1848, le suffrage universel fonde la seconde République ; les insurrections et les inepties des chefs l'en dégoûtent, et il s'éprend d'amour pour Napoléon III. Le peuple le réclame pour chef et chante avec menaces dans les rues de Paris :

Napoléon
Nous l'aurons
Ou du plomb !

Le suffrage universel fait l'Empire ; l'acclame encore même après la guerre impopulaire du Mexique. Vient Sedan, et nous le trouvons républicain. La Commune paraît, et il élit l'assemblée légitimiste de Bordeaux, qui aurait mis Chambord sur le trône de ses pères si ses amis n'avaient pas soulevé la malencontreuse question du drapeau blanc. Peu à peu, l'opinion se modifie, Gambetta la ramène à la République et, à partir de la chute de M. de Broglie, conservateur et orléaniste, combattu par une partie des légitimistes intransigeants au profit de leurs ennemis communs, la nuance républicaine des différents gouvernements sortis du suffrage universel s'est toujours de plus en plus accentuée.

Aujourd'hui, les partis—divisés entre eux—qui combattent la République comptent pour peu de chose. Il peut se faire qu'un nouveau soubresaut de l'opinion ramène en scène soit les légitimistes, soit les orléanistes, mais aucun signe avant-coureur n'annonce ce changement.

* *

Nous disions plus haut que la France avait vu treize gouvernements se succéder au pouvoir depuis la chute de M. Thiers, ou quatorze si nous comptons celui de la défense nationale. Nos lecteurs aimeront sans doute à en voir la liste. La voici :

1o Le 4 septembre 1870, le gouvernement de Napoléon III est renversé, la République proclamée et un gouvernement formé sous le nom de Gouvernement de la défense nationale. Jules Favre en est le chef apparent et M. Gambetta l'âme dirigeante. Ce gouvernement dure jusqu'au mois de mai 1871.

2o M. THIERS est élu Président de la République au mois de mai 1871, remplit les fonctions de chef de l'exécutif, et est renversé le 24 mai 1873, parce qu'il s'obstinait à ne pas donner la responsabilité ministérielle et refusait de former, pour résister au radicalisme, ce que M. Batbie appelait un gouvernement de combat.

3o M. DE BROGLIE lui succède le 25 mai 1873 ; M. le

maréchal de MacMahon, qui avait été élu président de la République, appelle au gouvernement cet homme d'état qui reste ministre jusqu'au 16 mai 1874. Il est ce jour-là renversé surtout par les légitimistes qui, au nombre de 52, votent contre lui.

4o LE GÉNÉRAL DE CISSEY et M. de Fourtou sont appelés par le maréchal à remplacer M. de Broglie, le 23 mai 1874. Ce ministère dure jusqu'au 8 janvier 1875. Il est renversé parce qu'il ne veut pas accepter la proposition de M. Wallon, constituant définitivement la République.

5o M. BUFFET est appelé à former un nouveau ministère le 26 février 1875. Il ne veut pas se conformer aux vœux des républicains modérés qui l'ont porté au pouvoir et désirent le voir organiser le gouvernement sur ses bases nouvelles, et il succombe le 23 février 1876.

6o M. DUFFAURE, qui avait été le lieutenant de M. Thiers, le remplace le 10 mars 1876, et cède la place le 13 décembre de la même année à

7o M. JULES SIMON. Ce ministère eut une fin tragique. MacMahon, effrayé des progrès du radicalisme et trouvant que M. Simon ne le combattait pas assez vivement, le congédie le 16 mai, alors qu'il avait une majorité en Chambre et rappelle le 18 du même mois, 1877,

8o M. DE BROGLIE. Celui-ci ne peut se maintenir, n'ayant pu rallier une majorité autour de son cabinet, et résigne au bout de quelques mois, et le 14 décembre de la même année,

9o M. DUFFAURE est appelé à former une nouvelle administration qui dirige les affaires du pays jusqu'au mois de février 1879. Le 3 de ce mois, M. Grévy, qui avait remplacé MacMahon à la présidence, à la chute du cabinet de Broglie, appelle au pouvoir

10o M. WADDINGTON. Le 29 décembre 1879, il est remplacé, de par la volonté de M. Gambetta, par

11o M. DE FREYCINET. C'est sous l'administration de ce dernier qu'ont été rendus les fameux décrets du 29 mars, expulsant les ordres religieux non autorisés par le concordat. Mais le chef du gouvernement, après avoir chassé les Jésuites, négocie avec les autres congrégations menacées et décide de ne pas les expulser si elles veulent demander l'autorisation de rester en France. Cette concession irrite les radicaux et M. de Freycinet est obligé de résigner.

12o M. FERRY le remplace le 19 septembre 1880, et son administration dure jusqu'au mois de décembre 1881, et, à cette époque, il cède la place à

13o M. GAMBETTA, au grand ministère qui vient de finir si brusquement sa carrière, le 22 janvier dernier.

14o M. DE FREYCINET revient aux affaires pour la deuxième fois.

Les personnes superstitieuses qui redoutent le nombre 13, ne manqueront pas de remarquer que M. Gambetta est arrivé treizième au gouvernement, et d'attribuer sa chute à l'influence de ce nombre fatal !

Soit quatorze administrations en douze ans ! en comptant le gouvernement provisoire du 4 septembre 1870 ! Ces perpétuels changements dans le personnel et la pensée dirigeante d'un pays constituent un danger considérable. Le moindre des inconvénients qui résulte de cette instabilité est le manque d'esprit de suite au gouvernement. Comment peut-on espérer arriver à la réorganisation de l'armée avec des chefs qui se succèdent sans cesse, avec des projets nouveaux ? Comment serait-il possible d'avoir du prestige à l'étranger avec un va-et-vient continuel d'ambassadeurs ? Pour ne citer qu'un fait, l'ambassade française à Londres a changé dix fois de titulaire depuis la chute de l'empire. La commission franco-anglaise, chargée de négocier un nouveau traité de commerce, aura vu passer trois ministères et les commissaires français ont été exposés à recevoir des instructions de trois ministres du commerce différents.

Le ministère Gambetta est tombé, mais non pas l'homme. On se méprendrait grandement si on croyait à la fin de son influence. Il reste encore la personnalité la plus puissante de son parti, et il ne fait que reprendre le rôle qu'il a joué lorsqu'il était président de la Chambre. Le ministère de Freycinet ne durera que durant le bon plaisir de M. Gambetta. Il va reprendre

son rôle et régner sans gouverner. Le lendemain de sa chute, il a fait accepter d'emblée un projet de loi auquel la Chambre s'était d'abord montrée hostile.

Certes, il a éprouvé un sérieux échec, et il a déployé en vain toutes les ressources de son éloquence pour faire accepter le scrutin de liste appelé à faire de si grandes choses ! Mais il a eu beau dire que le scrutin de liste devait “ procurer à la démocratie les instruments d'action les plus parfaits possibles, l'armée la plus forte et la plus prompte dans ses mouvements, la diplomatie la mieux renseignée et la plus habile à négocier, l'administration la plus active et la moins routinière, le budget le plus solidement assis et le plus élastique, la magistrature la plus savante et la plus impartiale, les écoles les plus richement dotées et les mieux dirigées, ” la Chambre est restée sourde à ses prières. Elle a mieux aimé vivre que de procurer toutes ces belles choses à la démocratie, car elle était persuadée qu'en votant le scrutin de liste, elle votait sa mort.

Les relations des chefs de partis en France et en Angleterre, avec leurs amis, sont loin d'être les mêmes. Lorsqu'un ministre de la Reine médite un projet de loi, il ne l'impose pas brusquement à l'attention de ses amis. Il les consulte longtemps à l'avance, il écoute leurs observations, il tâte le pouls à l'opinion et s'il s'aperçoit qu'il ne peut les amener à partager ses idées, il abandonne ou ajourne son projet. Et si, par malheur, un ministre s'engage trop tôt, il a mille moyens pour masquer sa retraite. L'affaire est remise à l'étude ; une commission reçoit la mission de préparer un rapport sur la question, c'est-à-dire de l'enterrer. C'est un peu notre manière de procéder. Combien de fois, le projet de loi de la Cour Suprême a-t-il été retiré, avant de prendre place dans nos statuts ?

Ce n'est pas ainsi que l'on entend la tactique parlementaire en France. Un ministre expose ses projets et il faut que tout passe ou tout casse. On a vu avec quel désinvolture, avec quel ton cavalier M. Gambetta a repoussé les conseils de ses amis. *Le furia francese* se manifeste partout, et le tempérament autoritaire, absolu du pays, se trahit même chez les dénonciateurs de la tyrannie. La méthode française est évidemment plus chevaleresque, mais moins pratique que la prudence anglaise. Celle-ci est aussi plus logique, car le bon sens commande à un ministère de conserver ses amis pour le soutenir et de laisser à ses adversaires la tâche de le renverser.

A.-D. DECELLES.

LES CANADIENS-FRANÇAIS À OTTAWA

Notre importance augmente ici, notre rôle s'accroît : nous pesons dans la balance. L'élection du Dr St. Jean comme maire le prouve : les Anglais ont à compter avec nous. Déjà nous avons eu deux maires de notre race, mais c'était alors que le corps des échevins choisissait le premier magistrat ; or ceux-ci, par calcul, par antipathie personnelle entre les hommes marquants de la majorité, grâce à ce jeu de bascule politique qui fait monter au faite le personnage que l'on s'attend le moins à y voir, les échevins, dis-je, votèrent deux fois pour un membre de la minorité française plutôt qu'en faveur d'un rival détesté, et par le fait de ces deux accidents nous eûmes deux des nôtres dans le fauteuil civique. C'était l'histoire anticipée de la candidature de Garfield. Aujourd'hui, ça n'est plus ça : le Dr St. Jean est issu directement du suffrage populaire. Grâce à l'unanimité des Canadiens-Français, l'on n'a pas eu besoin de voter pour lui, son élection s'est imposée. Nous sommes plus que le tiers de la population et en mesure de nous faire respecter. Etant unanimes, nous étions les maîtres de la situation. Tout le monde l'a compris.

Ce n'est pas l'envie qui a manqué aux Anglais de nous combattre, mais voici ce qui a fait sombrer les candidatures des leurs : un raisonnement simple comme bonjour. Chaque parti politique s'est dit : Si nous lançons un des nôtres contre St. Jean, les Canadiens-Français voteront en masse contre notre candidat aux prochaines élections politiques ; absténois-nous. Et aussitôt chaque parti essaya de décider un de ses ad-